La police tolère les nuisances des rodéos sauvages de jeunes en deux roues

06/09/2017 à 1h16

Faire rugir son moteur puis partir sur des figures acrobatiques et dangereuses. Cet après-midi, dans cette zone industrielle de Seine-et-Marne, ils sont plusieurs dizaines de motards à prendre tous les risques. Ces chevauchées à moto sont seulement tolérées par la police, qui exerce de nombreux contrôles habituellement.

Ce qui gêne les autorités, ce sont surtout les rodéos sur des terrains privés, ou comme ici, en pleine ville. De jour comme de nuit, même en plein Paris. Dans ce quartier de Brest (Finistère), les rodéos sauvages sont devenus un enfer pour les habitants, qui acceptent de témoigner, mais à visage caché. *“Même les gamins de l’immeuble ne peuvent pas se reposer, les personnes âgées non plus. C’est invivable…“*, témoigne un riverain. Depuis les incidents de Bagnolet (Seine-Saint-Denis) en 2009, et surtout de Villiers-Le-Bel (Val-d’Oise) en 2007, la police n’interviendrait plus systématiquement. Le manque de moyens et la peur des émeutes expliqueraient cette inaction.